

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 07 / 11 / 2025 à 18:47

Date de publication : lundi 16 septembre 2024 à 03:20

Type : Constitution SASU Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 21/08/2024, il a été constitué une SASU dénommée THASAM. Siège social: 10 Alexandre Ribot 69100 Villeurbanne. Capital: 1 000€. Objet: Conseil et assistance aux entreprises et organisations en communication, publicité marketing tout canal ainsi que la création de contenu digital. La mise en relation de créateurs de contenus avec des entreprises, des particuliers ou des associations à but non lucratif ou tout autre personne physique ou morale qui souhaiterait utiliser des contenus digitaux. Président: Mme Thanina ASSAM, 10 Rue Alexandre Ribot, 69100 Villeurbanne.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Lyon.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b43a8955-e742-458a-9f56-c397e336194d

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex